

UNE INSTITUTION ...
MODERNE

FSJPST



FACULTE DES SCIENCES
JURIDIQUES, POLITIQUES
ET SOCIALES DE TUNIS

www.fsjpst.rnu.tn

La Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis a été créée par la loi n° 61-87 du 13 novembre 1987. L'objectif de sa création est l'instauration d'un pôle d'excellence, exclusivement consacré à la production scientifique et pédagogique. Nos enseignants furent et sont toujours présents et actifs dans le monde académique international, dans la vie politique nationale, dans le cercle des organisations internationales, universelles ou régionales, dans celui des organisations non gouvernementales et dans la direction des affaires universitaires.

Un pôle d'excellence grâce à un taux d'encadrement constant, à un enseignement de qualité, à l'ouverture sur les langues étrangères et sur les TICe et à l'extension ambitieuse du troisième cycle. Egalement grâce à un taux de rendement appréciable et grâce enfin au développement de la bibliothèque et de ses centres spécialisés de documentation.

La Faculté rejoint, avec la rentrée universitaire 2008-2009, le système LMD. Un nouveau projet se dessinera alors celui de l'adaptation progressive de l'enseignement des sciences juridiques et de la recherche aux nouvelles orientations et exigences de ce système. Ce projet, axé sur deux volets, pédagogie et qualité, indissociablement liés, a aussi comme objectif stratégique majeur l'aboutissement à la contractualisation en vue de l'acquisition à terme du statut d'établissement public à caractère scientifique et technologique.

À cet effet la FSJPST a entamé en 2010 un « projet d'appui à la qualité » et « un projet d'établissement », conformément à la loi de 2008, qui présentent sa stratégie de rénovation de l'enseignement et de la recherche. Cette stratégie a été déclinée en objectifs, actions, soumis à une évaluation permanente sur la base d'indicateurs de performance.

Pour y accéder, les conditions :

- Obtenir un **baccalauréat** lettres, sciences économiques ou autre.
- Avoir obtenu **une moyenne** au baccalauréat qui permet d'atteindre les **meilleurs scores de l'orientation** pour les institutions d'enseignement supérieur en droit :

	Licence	Faculté	Code	Scores
Score du guide 2009-2010	Fondamentale en droit Privé	FDSP Tunis	10302	128.93
		FSJPS Tunis	11302	146.36
		FDSEP Sousse	30302	114.36
		FD Sfax	40302	106.87
		FSJEG Jendouba	80302	93.30
	Fondamentale en droit Public	FDSP Tunis	10301	120.79
		FSJPS Tunis	11301	134.28
		FDSEP Sousse	30301	111.62
		FD Sfax	40301	100.43
		FSJEG Jendouba	80301	60.87
	Appliquée en droit du commerce international	FSJPS Tunis	10349	112.85
	Appliquée en fiscalité de l'entreprise	FSJPS Tunis	11341	104.41
		FD Sfax	40348	85.71

d'expression orale ; une maîtrise des langues arabes et françaises et un bon niveau en langue anglaise, un esprit un peu scientifique, de la logique et de la rigueur.

- Comme pour toute filière universitaire, il faut être solidement motivé pour ce type d'études et travailleur. Les métiers les plus intéressants supposent souvent d'aller au-delà de la seule licence.

- Contrairement à certaines idées reçues, ce qui est attendu d'un juriste n'est pas de savoir quelques articles de loi par cœur ! Certes, il faut bien un peu de mémoire, mais il faut aussi, et surtout, être capable de chercher des informations, de les analyser et de présenter correctement des réponses argumentées.

Une fois que vous y êtes admis, les plus :

- Des effectifs raisonnables, des enseignants motivés, un véritable encadrement pédagogique dès la première année.
- Une Faculté innovante qui donne toute sa place aux nouvelles technologies en proposant un réel cours en ligne de C2i (Certificat Informatique Internet), en permettant le libre d'accès au matériel informatique, à la connexion internet et à la base de données informatisée du fond documentaire de sa bibliothèque. Faculté qui lancera à la rentrée 2009-2010 son portail juridique par lequel la communication entre les étudiants, le corps enseignant et l'administration.
- Un site web moderne, performant, sécurisé et mis à jour : www.fsjpst.rnu.tn
- Une institution qui a mis au point la technique de l'enseignement par objectifs et l'évaluation par les étudiants des enseignements qui leurs sont dispensés.

Le cursus de formation offre des choix intéressants et variés :

La faculté est habilitée à dispenser les formations suivantes :



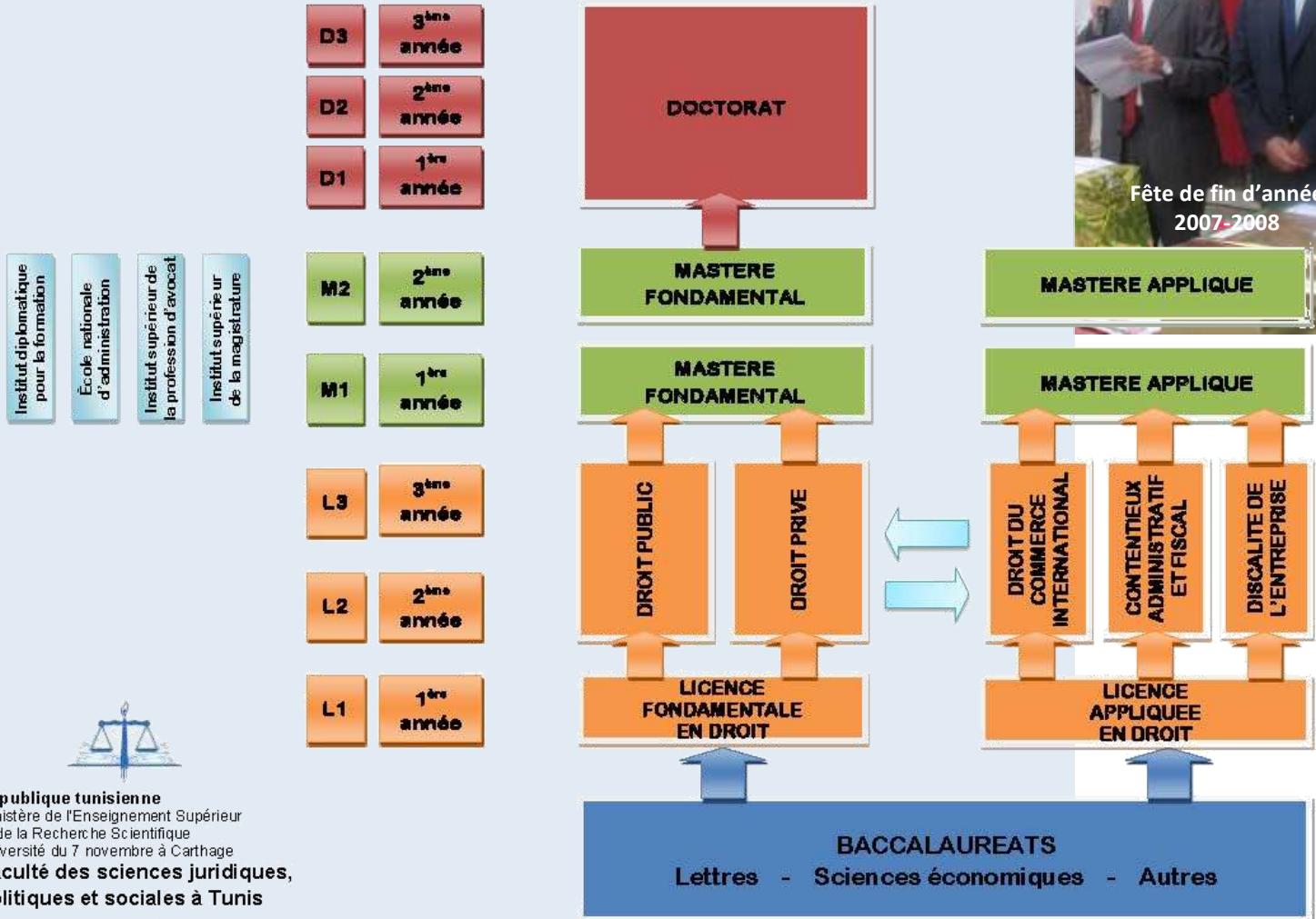
Mohamed CHARFI
1936 - 2008



Dali JAZI
1947 - 2007



Fête de fin d'année
2007-2008



Pour aller plus loin : 6 masters fondamentaux et 3 professionnels

DROIT COMMUNAUTAIRE ET RELATIONS MAGHREB-EUROPE : Présentation : La législation tunisienne s'est beaucoup rapprochée du droit communautaire dans les domaines économique, culturel et social, c'est ce qui a justifié et justifie encore l'existence de ce master. Le but en est d'assurer une formation de base en droit communautaire institutionnel et matériel qui permette à nos étudiants de poursuivre leur itinéraire soit dans la voie professionnelle soit dans la voie de la recherche. **Responsable :** Slim LAGHMANI. **Enseignements :** Introduction aux relations économiques internationales et maghrébines (Contrôle continu). Droit communautaire institutionnel (Examen écrit). Relations extérieures des Communautés (Exposé-discussion). Les politiques communes européennes (Examen écrit). Droit européen des affaires (Ecrit). Le marché intérieur et l'Union économique et monétaire (Ecrit).

MASTER COMMON LAW : Présentation : Créé depuis l'année 2001, le master a pour principal objectif de donner les éléments nécessaires à la compréhension des systèmes juridiques anglo américains dans le domaine du droit des affaires (business law). Enseigné exclusivement en langue anglaise, le master a pour ambition de former des juristes d'affaires. **Responsable :** Fadhel MOUSSA. **Enseignements :** Anglais juridique (contrôle continu). Introduction à la common law et au système judiciaire anglo américain (examen écrit). Droit international privé et arbitrage commercial international (examen écrit). Droit interne des contrats (examen écrit). Commerce international et finance du commercial international (examen écrit). Droit commercial interne (droit des sociétés) (exposé discussion)

DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AMENAGEMENT DES ESPACES : Présentation : Il s'agit d'un master de recherche de deux ans créé en 1997. Son objectif est de former les étudiants en droit de l'environnement et de l'aménagement des espaces et de leur permettre une meilleure connaissance de ce droit dans les droits tunisien, français, européen et international. **Responsable :** Wahid FERCHICHI. **Enseignements :** Principes généraux et droit international de l'environnement (Examen écrit). Instruments institutionnels et approches économiques, financières et fiscales (Examen écrit). Droit des ressources naturelles et de la biodiversité (exposé discussion). Droit des pollutions et nuisances (Examen écrit). Urbanisme, aménagement du territoire et patrimoine (Contrôle continu). Contentieux de l'environnement (Examen écrit).

MASTER PROFESSIONNEL DE DROIT DES AFFAIRES : Présentation : Régi par l'arrêté ministériel du 11 mai 1994, le Master offre une « formation théorique et pratique dans les matières juridiques de base, (et a pour vocation) de dispenser un enseignement polyvalent permettant de préparer à l'assistantat et à la thèse de doctorat ». **Responsable :** Amel MAMLOUK. **Enseignements :** Droit commercial (Contrôle continu), Banque et Bourse (Examen écrit), Droit pénal des affaires (Examen écrit) Droit du commerce international (Examen écrit), Fiscalité des affaires (Examen écrit). Droit civil des obligations et des biens (Exposé discussion).

SCIENCES JURIDIQUES FONDAMENTALES : Présentation : Ce Master a été mis en place en 1994. Sa vocation est d'offrir une « formation théorique et pratique dans les matières juridiques de base, de dispenser un enseignement polyvalent permettant de préparer à l'assistantat et à la thèse de doctorat ». **Responsable :** Sana BEN ACHOUR. **Enseignements :** Enseignement de troisième cycle est organisé en trois semestres : un semestre d'enseignements fondamentaux et deux semestres de préparation d'un mémoire de recherche. Les matières, sont conçues en lien avec la branche, comme un enseignement spécialisé et ou thématique : Droit civil approfondi (obligations). Droit public approfondi (droit constitutionnel / la justice constitutionnelle). Droit international privé. Droit processuel (arbitrage). Grands systèmes juridiques (sociologie juridique). Philosophie du droit et de l'Etat.

DROIT PUBLIC ET FINANCIER : Présentation : Il a été créé depuis création de la Faculté en 1987. Son objectif consiste, en priorité, à amener les étudiants sur la voie du doctorat. Il prépare notamment à la recherche, aux carrières de l'enseignement supérieur et de la recherche, aux autres carrières de la fonction publique, de la diplomatie, de la magistrature administrative et financière, mais aussi à toutes les professions en lien avec la spécialité choisie. **Responsable :** Rafaâ BEN ACHOUR. **Enseignements :** Droit constitutionnel approfondi (Contrôle continu). Droit administratif approfondi (Examen écrit), Finances publiques (Examen écrit). Droit international public approfondi (Examen écrit). Droit communautaire (Examen écrit). Fiscalité (Exposé discussion).

MASTER PROFESSIONNEL DE DROIT FONCIER : Présentation : Le premier master professionnel de la faculté. Il a été créé pendant l'année universitaire 1987-1988. Des grands responsables du domaine foncier sont passés par ce master. **Responsable :** Lotfi NAFTI. **Enseignements :** La formation des étudiants est répartie entre des cours et un stage qui doit aboutir à l'élaboration d'un mémoire. Les cours sont répartis entre deux semestres : Régime administratif des biens. Droit de l'environnement. Fiscalité foncière. Droit civil des biens. Immatriculation foncière. Système foncier et la structure agraire. Aménagement du territoire urbain. Publicité foncière.

MASTER PROFESSIONNEL DE DROIT FISCAL : Présentation : Il a été initié durant l'année universitaire 2003-2004. Ce master a depuis le début été ouvert aux étudiants ayant une maîtrise en droit mais pas uniquement. Les étudiants diplômés en sciences économiques, comptabilité, gestion ou finances peuvent aussi rejoindre cette formation. **Responsable :** Neïla CHAABANE. **Enseignements :** La formation des étudiants est répartie entre des cours et un stage qui doit être sanctionné par un mémoire. Droit fiscal. Avantages fiscaux. Droit commercial. Comptabilité. Droit fiscal. Procédures fiscales. Fiscalité internationale. Contentieux fiscal.

MASTER PROFESSIONNEL DE DROIT DE L'ENTREPRISE : Présentation : Il a été initié durant l'année universitaire 1997-1998 avec une dénomination initiale de "diplôme d'études supérieures en droit de l'entreprise". Il vise tant à approfondir les connaissances des étudiants acquises en maîtrise, qu'à leur dispenser des cours dans des disciplines non enseignés dans ce cadre **Responsable :** Samir KOLSI. **Enseignements :** Les enseignements sont répartis en deux semestres et d'un stage sanctionné d'un mémoire : anglais juridique et des affaires, création, mutations et disparition de l'entreprise, infrastructures matérielles et humaines de l'entreprise, droit des entreprises publiques, droit de l'activité de l'entreprise (droit de la concurrence), gestion des créances de l'entreprise (sûretés et contentieux). droit de la protection des actifs de l'entreprise (contrat d'assurance).

